

Qualité environnementale du site de l'ancienne décharge de Reulle Vergy et exposition des écoliers

Rédacteur : Jean-Noël CABASSY Co-président de Forestiers du Monde®

**Historique et réhabilitation technique de l'ancienne décharge.**

S'agissant de l'histoire de cette ancienne décharge et de sa réhabilitation depuis sa fermeture, nous laisserons Madame la Maire Aleth DETOT apporter les informations utiles relatives à la gestion technique de la démarche par la communauté de communes territorialement concernée et disposant de la délégation requise.

On fera observer qu'historiquement aucune industrie chimique susceptible d'utiliser ce site comme décharge n'était présente dans la commune de Reulle Vergy ou de l'Étang Vergy. Une telle ancienne décharge, comme la majorité des anciennes décharges sauvages villageoises, avait vocation de dépôt de déchets ménagers des villageois et de gravats divers.

**Evaluation des risques sanitaires potentiels**

Concernant la toxicité potentielle de cette ancienne décharge, il est essentiel d'avoir présent à l'esprit que le risque le plus important serait le lessivage entraînant alors la contamination des eaux souterraines et donc des captages voisins (les analyses des eaux de captage des communes voisines démontreraient alors une non-conformité en qualité d'eau de boisson), beaucoup plus qu'une "concentration" en surface d'autant qu'une couverture en terre végétale d'une épaisseur de plus de 50 cm fut réalisée.

S'agissant de la plantation par les écoliers, il faut savoir que les écoliers ont mis en terre des plants en godet, c'est à dire des plants disposant d'une terre végétale saine. Les godets mesurent moins de 20 cm de hauteur et le trou creusé ne doit pas être plus profond.



Les écoliers n'ont donc jamais pu être en contact avec le moindre déchet chimique ou le moindre polluant qui pourrait être physiquement présent dans le sol.

S'agissant de la qualité de l'air, cette ancienne décharge réhabilitée est géographiquement située à 500 m à vol d'oiseau du pôle scolaire ou du village de Reulle Vergy. Ainsi donc les écoliers ne sont pas plus exposés au moindre polluant volatil éventuellement présent que dans leur cour d'école ou devant leur maison au village. Ce site est ouvert et exposé au vent permettant ainsi une dispersion de tout éventuel polluant volatil.

Par ailleurs, ces écoliers ne sont physiquement présents sur le site que durant le temps strictement nécessaire à la réalisation du geste technique (plantation) ou de l'étude des espèces végétales, soit encore une poignée d'heures dans l'année scolaire.

Concernant l'éventualité d'une consommation humaine à venir de fruits, rappelons que le projet consiste à apprendre à bâtir une forêt biodiversée.

*Pour l'information, la prévention, la protection et l'action forestière au profit des sociétés humaines.*

## Forestiers du Monde

Association Loi 1901

Les arbres et les arbustes plantés sont des espèces sauvages (à ne pas confondre avec les fruitiers domestiques !) dont les fruits restent la plupart du temps immangeables en dehors des périodes de guerre ou de famine. Qui se nourrit encore aujourd'hui des prunelles ou des nèfles ?

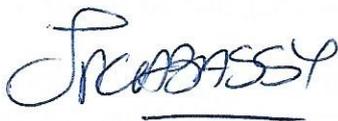
Évidemment le fait d'en goûter une à l'occasion d'une sortie pédagogique ne présenterait aucun risque !

Précisons que les adultes engagés dans ce projet au nombre desquels figurent l'équipe enseignante, des conseillers municipaux de la commune de Reulle Vergy, des parents d'élèves, des citoyens bénévoles de Forestiers du Monde®, tous parents dotés d'une capacité de discernement permettant d'apprécier un risque, ont estimé que ce site ne présentait pas de danger particulier pour les écoliers.

Pour conclure, rappelons que la reforestation est considérée comme la meilleure solution pour réduire voire annuler tous les risques potentiels de pollution de sites industriels ou délaissés et maltraités par l'homme au nombre desquelles les anciennes décharges sauvages. Plus généralement, la reforestation avec des essences forestières est considérée comme l'une des meilleures solutions pour dépolluer des sols. Ainsi donc l'action des écoliers, dans l'hypothèse non avérée sur les plans historique et technique d'une quelconque toxicité potentielle du site, auront agi en vue de la réduire voire de la faire disparaître définitivement.

Jean-Noël CABASSY  
Forestiers du Monde®

Dijon, le 7 décembre 2017



**Jean-Noël CABASSY, Co-Président**

**Forestiers du Monde® - France**

ONGE - Association Loi 1901

42 B Avenue Victor HUGO 21000 DIJON - FRANCE

03 80 45 82 99 - 06 85 14 07 38

Forestiers-du-Monde.France@sfr.fr

[www.forestiersdumonde.org](http://www.forestiersdumonde.org)



Forestiers du Monde